

## Budget 2009 : Volontarisme et Solidarité

Lundi 30 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le budget primitif pour 2009. Ce vote est intervenu, cette année, dans un contexte particulier, compte tenu de la crise économique et financière mondiale, qui frappe actuellement notre pays.

Aussi, dans le cadre de ce budget 2009, la Municipalité a souhaité exprimer une volonté forte :

- **Soutenir l'activité économique et donc l'emploi**, en s'inscrivant dans le droit fil du plan de relance engagé par le Gouvernement.

La priorité a été portée sur les investissements, qui atteindront, en 2009, un niveau particulièrement élevé. Parce qu'elles participent également à l'activité et à l'animation de notre Ville, le concours financier global aux associations gabiennes a été sensiblement revalorisé.

- **Marquer sa solidarité envers celles et ceux qui rencontreront, cette année, les plus grandes difficultés.**

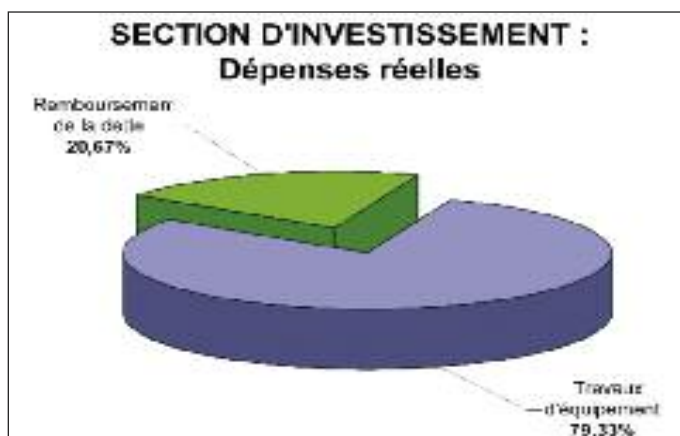
Il nous faudra vraisemblablement venir en aide, de façon plus importante encore, aux plus démunis. Dans cette perspective, la subvention allouée au Centre communal d'Action sociale a été augmentée, à son tour, de façon substantielle.

Plus largement, afin de ne pas obérer le pouvoir d'achat des ménages et préserver nos entreprises et commerçants dans leur ensemble, l'équipe municipale a décidé de **ne pas alourdir les taux de la fiscalité locale**, qui resteront au même niveau qu'en 2007 et 2008. Il en ira de même pour les tarifs des services municipaux qui, cette année, ne seront pas augmentés non plus.

Pour autant, la qualité de ces services ne doit pas s'en ressentir et doit être maintenue, voire améliorée. La bonne gestion de nos finances communales nous permettra de poursuivre cette exigence, mais aussi d'embellir notre cadre de vie et d'entretenir notre patrimoine communal.



## Un niveau d'investissement élevé pour soutenir la relance de l'activité économique :



Les dépenses d'équipements représentent, cette année, un niveau encore jamais atteint. Avec 21,1 M€, elles représentent 79,33% de l'ensemble des dépenses d'investissement, alors qu'elles s'élevaient, l'année dernière, à 75,79%. Trois secteurs prioritaires ont été privilégiés en 2009 : l'Environnement et le Cadre de vie – l'Enfance, la Jeunesse, le Sport et la Culture – la Sécurité et la Prévention.

### Les investissements votés dans le budget 2009 :

#### ● L'Environnement et le Cadre de vie :

- Travaux de réfection d'un plus grand nombre de voies et modernisation de l'éclairage public
- Achèvement des travaux d'aménagement du Parc forestier du Bois de l'Etoile
- Aménagement d'espaces verts dans la ville
- Opération de réaménagement du centre-ville (*acquisition d'immeubles*)



#### ● L'Enfance et la Jeunesse :

- Equipements sportifs avec :
  - la réhabilitation du gymnase COSEC,
  - la construction du gymnase du collège Théodore Monod,
  - la reconstruction de la piste d'athlétisme du stade Jean Bouin,
  - la rénovation du chauffage et de l'étanchéité de l'Arena
- Equipements du secteur de l'Enfance avec :
  - l'achèvement des travaux de construction du centre de loisirs primaire "Les Cigales"
- Equipements de la Petite Enfance avec :
  - la construction d'une nouvelle crèche de 60 places
- Travaux d'amélioration dans les Ecoles et la construction de l'école Paul Laguesse (*crédits d'études*)
- Equipements culturels.



#### ● La Sécurité et la Prévention :

- la mise en place de la vidéo-protection
- subventions de fonctionnement pour les centres socioculturels

## Services municipaux :

*la qualité améliorée grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement :*

### Dépenses de fonctionnement

2008 : 40,6 M€  
2009 : 42,8 M€ ➔ + 5,4 %

Certains secteurs municipaux verront leur dotation accrue, afin d'améliorer la qualité des services aux Gaginiens. Ce sera notamment le cas dans les domaines de l'Enfance-Jeunesse, de la Petite enfance, de la Culture, du Sport, mais aussi de l'Environnement et de la Voirie communale.

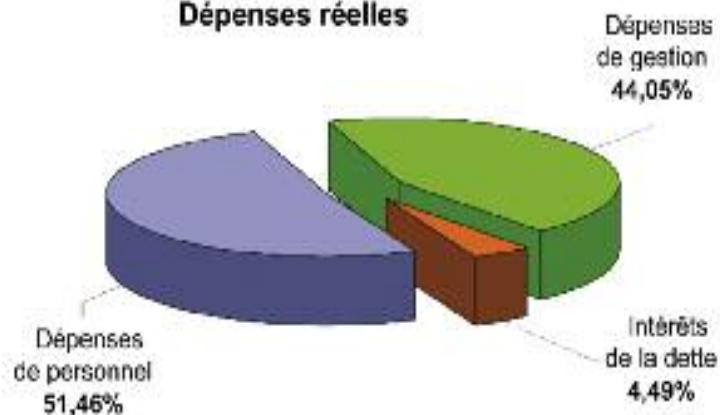
### Le souci de la SOLIDARITÉ : des subventions en hausse pour

- le CCAS : doublement des crédits
- la caisse des écoles

Ces deux structures pourront ainsi venir en aide à celles et ceux qui rencontreront les plus grandes difficultés, au cours de cette année.



### SECTION DE FONCTIONNEMENT : Dépenses réelles



### Evolution des Concours aux associations de 2008 et 2009 (en million d'euros)



Inscrites en fonctionnement au titre des dépenses de gestion, la Municipalité a aussi augmenté de façon substantielle, les crédits alloués aux associations, dans la mesure où elles participent, à leur tour, au développement de l'activité et de l'animation dans notre Ville.



## Le taux des quatre taxes locales et les tarifs des services municipaux inchangés pour une préservation du pouvoir d'achat des ménages

### Produit des 4 taxes locales en 2009 :

20,4 M€ soit **538 €/hab.**

Moyenne en 2008 : **805 €/hab.**

Dans le contexte actuel de récession économique, le Conseil municipal a choisi de maintenir le taux des quatre taxes locales au niveau de 2007 et 2008, afin de ne pas alourdir l'effort fiscal demandé aux Gaginiens. Dans le même sens, les tarifs des services délivrés par la Mairie n'augmenteront pas.

Pour autant, le montant de vos impôts locaux sera vraisemblablement en augmentation en 2009. **Ajoutée à la revalorisation des bases de 2,5 %, décidée par le Parlement en 2009, le Conseil général vient de décider en effet d'augmenter les taux de la fiscalité départementale de 7% pour cette année.**

### Produit prévisionnel de la Taxe Professionnelle :

2008 : + 7,14 %

2009 : + 8,50 %

Ces augmentations de 7,14 puis 8,50 % sont deux fois plus importantes que celles de la taxe d'habitation et trois fois plus que celles de la taxe foncière, qui pèsent toutes les deux sur les ménages. **C'est là un signe de la création d'activités économiques nouvelles à Gagny.**

### TAXE d'ENLÈVEMENT des ORDURES MÉNAGÈRES

L'Assemblée municipale en fixe le taux en fonction du coût réel du service. Le tonnage des déchets collectés ne cessent d'augmenter marquant le succès de la collecte sélective et du centre d'apport volontaire, générant des coûts importants.

Malgré cette situation, la Municipalité a décidé **le maintien du taux de cette taxe à 8,51%**. Il reste ainsi toujours en dessous des 8,64 %, atteint en 1998.

## Gagny améliore une nouvelle fois son classement en 2009 :

### Taxe d'habitation :

| Année       | classement            |
|-------------|-----------------------|
| 1995        | 40 <sup>e</sup>       |
| 2000        | 39 <sup>e</sup>       |
| 2006        | 36 <sup>e</sup>       |
| <b>2009</b> | <b>35<sup>e</sup></b> |

Depuis 1995 : **5 places gagnées**

### Taxe foncière :

| Année       | classement            |
|-------------|-----------------------|
| 1995        | 31 <sup>e</sup>       |
| 2000        | 29 <sup>e</sup>       |
| 2006        | 22 <sup>e</sup>       |
| <b>2009</b> | <b>19<sup>e</sup></b> |

Depuis 1995 : **12 places gagnées**

# Un endettement moins élevé qu'ailleurs grâce à une saine gestion des finances locales :

L'effort particulièrement important d'investissement voté par la Municipalité en 2009, permettra la réalisation anticipée d'un certain nombre d'équipements initialement prévus plus tard au cours du mandat. Pour le financer, la Ville a également décidé d'anticiper le recours à l'emprunt, qui n'aurait dû lui-même intervenir que dans quelques années. Ce choix a été rendu possible grâce à notre faible niveau d'endettement à Gagny.

## LA DETTE PAR HABITANT :

**Gagny : 970 € / hab.**

Villes de même importance : **1063 € / hab.**

Par ailleurs, la Municipalité a adhéré au plan de relance économique du Gouvernement, inscrit dans la loi de finances pour 2009.

**Adhésion au plan  
de relance du Gouvernement  
en 2009 pour soutenir  
l'activité économique  
et donc l'emploi**

Il prévoit le remboursement de la TVA sur les investissements 2008, dès cette année, au lieu de l'année prochaine avec le traditionnel décalage de 2 ans. Le recours à l'emprunt décidé par l'équipe municipale sera donc, en partie, compensée par cette récupération de TVA.

### La bonne gestion des finances exprimée en chiffres :

|   | A Gagny en 2009 | Moyenne nationale 2008 |
|---|-----------------|------------------------|
| Produit des impositions directes/population   | 538 €           | 805 €                  |
| Recettes réelles de fonctionnement/population | 1276 €          | 1322 €                 |
| DGF/population                                | 277 €           | 294 €                  |
| Dépenses réelles de fonctionnement/population | 1125 €          | 1220 €                 |
| Dépenses d'équipement brut/population         | 553 €           | 412 €                  |
| Encours de dette/population                   | 970 €           | 1063 €                 |

Ce tableau démontre que les recettes et les dépenses de fonctionnement sont inférieures à la moyenne et les dépenses d'investissement destinées à préparer l'avenir, supérieures.

### Ratio budgétaires du Budget 2009

|   |        |
|---|--------|
| Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement  | 51,46% |
| Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal   | 1,22   |
| Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement | 95%    |
| Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement   | 43%    |
| Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement  | 76%    |